



Poursuivre en justice son bailleur

Par **cinar**, le **20/12/2012** à **14:51**

bonjour, j'aimerais savoir comment poursuivre mon bailleur en justice?

Je fait de la location de meublé et je paie toute les charges en electricité, gaz ,eau .

Il veux la clause resolutoire pour mon fond de commerce car je n'ai pas payé mon loyer depuis un an.

Je refuse de payer car il n' a pas fait changer les fenetres et j'ai fait d'enorme perte en energie a cause de cela.

ma demande est tres urgente, merci de me repondre dans les meilleur delai

Par **Lag0**, le **20/12/2012** à **15:52**

Bonjour,

En France, il y a un grand principe, c'est que nul ne peut se faire justice soi-même.

De ce fait, vous n'aviez pas le droit de ne pas payer votre loyer, quelles que soient vos raisons...

Par **cocotte1003**, le **20/12/2012** à **19:31**

Bonjour, vous avez déjà bien de la chance que votre bailleur ne vous ait pas fait saisir pour

non paiement de loyer. Il n'est nullement prévu de sanction pour mauvaise isolation.
Maintenant vous pouvez saisir le juge de proximité avant la fin de l'année mais je vous
conseille vivement de voir plutôt avec un médiateur (adresse en mairie), cordialement